

L'Orne hebdo, 31 juillet 2012

Le Sénat a adopté, contre l'avis du Gouvernement, la réduction de 26 postes d'ambassadeurs itinérants, dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2012. Parmi les signataires de l'amendement proposant cette économie (13 millions), figure l'Ornaise Nathalie Goulet (Union centriste).

Ces ambassadeurs ont été créés par Chirac, puis par Sarkozy et leur "utilité n'est pas totalement avérée" a indiqué la sénatrice de l'Orne.

Elle a égrené certaines de leurs fonctions : "piraterie, commission internationale sur les Pyrénées, sommets France-Afrique, prévention des conflits, adoption internationale..

·
Nous avons des ambassadeurs thématiques qui correspondent à autant de postes pour des amis ou collègues en mal d'exotisme" a-t-elle ironisé.

Cela fait plusieurs années que systématiquement la sénatrice déposait cet amendement, mais jusqu'à présent sans succès.

Le ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, et le rapporteur général PS de la commission des Finances, François Marc, ont donné un avis défavorable.

Dans une liste transmise à la sénatrice en 2008 par le ministre des Affaires étrangères d'alors, Bernard Kouchner, on remarque les noms de Brice Lalonde, ambassadeur chargé des négociations sur les changements climatiques, ou le journaliste Olivier Weber, chargé de la lutte contre la criminalité organisée, ou Jacques Huntzinger, chargé de la Shoah.

L'UMP et les centristes ont voté pour mais aussi deux sénateurs PS, Marie-Noëlle Lienemann et Jean-Pierre Sueur, président de la commission des Lois, tandis que les écologistes se sont abstenus.